



ZONE DE DISTRIBUTION : VALLEE DE LA DRONNE

Conclusion sanitaire

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les forages :
CHAMP DE FOIRE 2 et ROLLAND.

Ces eaux font l'objet de traitements de
déferrisation et de désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 9650
personnes sur 3 communes (CHAMADELLE,
COUTRAS, PEINTURES (LES)). Le responsable des
installations est : « SIAEPA DES VALLÉES DE L'ISLE
ET DE LA DRONNE (SIAEPAVID) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
SAUR FRANCE » qui assure l'exploitation du
réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **27**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **8**
Valeur moyenne : **0,349 mg/L**
Valeur maxi : **0,63 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de
substances différentes. Le maximum réglementaire est
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés
et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà
de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau
peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **221**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le
maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager
un apport complémentaire en fluor, il convient de
consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **0,316 mg/L**
Valeur maxi : **0,34 mg/L**

Quelques conseils

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du
réseau d'eau froide. Elle se conserve
au frais sans excéder 24 heures.

PLOMB



Dans les habitats équipés de
tuyauteries en plomb, ou après
quelques jours d'absence, laissez
couler l'eau quelques minutes avant
de la boire.

ADOUCEISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur,
assurez-vous qu'il alimente
uniquement le réseau d'eau chaude
et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de
contamination, il ne doit jamais y
avoir de connexion entre les
canalisations d'eau d'un puits ou
d'un récupérateur d'eau pluviale et
celles du réseau public.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil
réglementaire.

Nombre de prélèvements : **8**
Valeur moyenne : **15,5 °f**
Valeur maxi : **16,1 °f**

FER

Élément pouvant générer une coloration de l'eau. Le fer
n'a pas d'incidence sur la santé, mais peut constituer
une gêne pour certains usages. Le maximum
réglementaire est 200 microgramme/L.

Dépassements ponctuels de la référence de
qualité

Nombre de prélèvements : **28**
Valeur moyenne : **97,3 microgramme/L**
Valeur maxi : **670 microgramme/L**

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 033000499

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.